

Image not found or type unknown



Emprise au sol dans un lotissement

Par **noug26**, le **22/09/2012** à **09:56**

Bonjour, je viens d'acheter un lot de 800 m² dans un lotissement qui a un COS de 0,20 au PLU actuel, donc mon emprise au sol est de $800 \times 0,2 = 160$ m². Le lotisseur, dans son règlement, me restreint à 140 m², mettant le reste dans le pot commun et en faisant payer 500 € le 10 m² supplémentaire. En a-t-il le droit ? Merci et bonne journée.